

Votre vie privée est essentielle pour nous. C'est pourquoi nous nous engageons à protéger vos informations personnelles et à les traiter avec le plus grand soin. Dans ce document, nous vous expliquons en toute transparence comment nous collectons, utilisons, partageons et protégeons vos informations personnelles.

A. Responsable du traitement

GENERALI España de Seguros y Reaseguros, S.A. (« GENERALI »).

Siège social : Pl. de Manuel Gómez-Moreno, 5, 28020 Madrid (Espagne).

NIF : A48037642.

Coordonnées du Délégué à la protection des données : delegadoprotecciondatos.es@generali.com

B. Personnes intéressées

À des fins de protection des données, cette note d'information s'adresse aux clients de GENERALI dont les données personnelles sont traitées. Le terme « personne intéressée » inclut une personne physique qui a une relation contractuelle avec GENERALI, en vertu de laquelle des droits et/ou obligations peuvent découler de la teneur littérale du contrat du produit spécifique.

Plus précisément, le terme « personne intéressée » comprend, à titre indicatif mais sans s'y limiter, les personnes suivantes :

- Souscripteur : personne physique qui souscrit l'assurance auprès de la Compagnie d'assurance et est tenue de payer la prime. Le Souscripteur peut également être l'assuré ou d'autres personnes physiques.
- Assuré : personne physique qui détient l'intérêt assuré couvert par la police.
- Bénéficiaire : personne physique désignée par le Souscripteur.
- Représentant légal de la personne morale.
- Titulaire réel de la personne morale.

C. Finalités et fondements légitimes

Les différentes finalités pour lesquelles vos données personnelles sont traitées et les fondements qui légitiment le traitement sont décrits ci-dessous :

i. Légitimation par l'exécution du contrat

- a. Formaliser cette police aux fins de déterminer la fourniture des couvertures objet de ce contrat d'assurance en faveur de l'Assuré et/ou du Bénéficiaire de celui-ci.

- b. Gérer, maintenir et contrôler la relation contractuelle, ce qui comprendra la perception des reçus de primes et le traitement des modifications, compléments et extensions de la présente police.

Ce traitement peut impliquer une prise de décisions individuelles automatisées, conformément à l'article 22.2.a du Règlement (UE) 2016/679 général relatif à la protection des données. Dans ce cas, vous aurez le droit d'obtenir l'intervention d'un représentant de GENERALI pour évaluer votre situation, exprimer votre point de vue ou déposer une réclamation en cas de désaccord.

- c. Envoyer des communications relatives à cette police, dans le but de vous informer sur l'état de votre assurance et les outils que GENERALI met à votre disposition, dans le cadre de la gestion de la relation contractuelle et dans le but exclusif de faciliter l'exercice de vos pouvoirs en vertu de cette police.
- d. Déterminer la prise en charge sanitaire et les indemnisations qui, le cas échéant, doivent être fournies à la personne lésée, lorsqu'elles doivent être payées par GENERALI conformément à l'article 99.2 de la loi 20/2015, du 14 juillet, sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.
- e. Effectuer les vérifications et enquêtes nécessaires pour déterminer et, le cas échéant, verser une indemnisation à l'assuré, au bénéficiaire ou à la partie lésée, ainsi que pour la réserve du sinistre.
- f. Effectuer les paiements appropriés aux prestataires de soins de santé ou rembourser l'assuré ou ses bénéficiaires pour les frais de santé engagés dans le cadre de cette assurance.
- g. Communiquer vos données personnelles ainsi que celles de l'assuré, du bénéficiaire ou du tiers lésé aux compagnies de réassurance lorsque cela est strictement nécessaire à la conclusion du contrat de réassurance dans les termes prévus à l'article 77 de la loi 50/1980, du 8 octobre, sur les contrats d'assurance ou à la réalisation d'opérations connexes, entendues comme la réalisation d'études statistiques ou actuarielles, d'analyses de risques ou de recherches pour les clients, ainsi que toute autre activité liée ou dérivée de l'activité de réassurance.

ii. Légitimation par la conformité à une obligation juridique

- a. Gérer la résolution des réclamations et des litiges pouvant survenir entre souscripteurs d'assurance, les assurés, les bénéficiaires, les tiers lésés ou les ayants-droits de l'un d'entre eux avec GENERALI conformément à l'article 97 de la loi 20/2015, du 14 juillet, sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.
- b. Respecter les obligations légales en matière de tarification et d'analyse des risques assurés applicables à GENERALI, conformément aux dispositions de la loi 20/2015, du 14 juillet, sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance, en traitant les données nécessaires à leur évaluation selon les critères applicables en fonction du contrat d'assurance souscrit.
- c. Respect des obligations légales et réglementaires (supranationales, nationales ou locales), ainsi que communication d'informations aux autorités publiques, régulateurs ou organismes gouvernementaux découlant de ces autorités.

Dans le cadre de cette activité de conformité, GENERALI peut être amenée à communiquer un ensemble strictement nécessaire de vos données personnelles à Assi-

curazioni Generali SpA, société mère du Groupe, afin de contribuer au respect des obligations légales et réglementaires du Groupe Generali.

- d. Tenir les livres comptables exigés par le Code de commerce et autres dispositions applicables, ainsi que les registres des comptes, sinistres, provisions techniques, investissements, contrats de réassurance et de polices, suppléments et annulations émis, conformément à l'article 96 du décret royal 1060/2015, du 20 novembre, sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.
- e. Adopter des mesures efficaces pour prévenir, empêcher, identifier, détecter, signaler et remédier aux comportements frauduleux liés aux assurances, conformément à l'article 100 de la loi 20/2015, du 14 juillet, sur la réglementation, la surveillance et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance, y compris le traitement des données personnelles découlant des mesures raisonnablement nécessaires peuvent être prises pour détecter l'existence d'informations potentiellement frauduleuses ou de données inexacts, incorrectes ou incohérentes.
- f. Se conformer aux obligations de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et mettre en œuvre les mesures de diligence raisonnable requises par la réglementation précédente.
- g. Dans le cas des produits d'assurance vie risque, transférer à sa société mère, Assicurazioni Generali SpA, et aux autres sociétés du Groupe Generali, conformément à la réglementation relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, les données personnelles nécessaires à l'application des mesures de diligence prévues par la réglementation susmentionnée. À cette fin, et conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, Assicurazioni Generali SpA et les sociétés du Groupe Generali ont défini leurs responsabilités relatives au traitement des données personnelles par un accord de coresponsabilité, dont les éléments essentiels sont le partage des données personnelles des clients nécessaires conformément à la réglementation susmentionnée selon les mêmes procédures, l'utilisation d'une plateforme commune pour le traitement des données personnelles desdits clients et l'application de mesures organisationnelles et de sécurité appropriées pour garantir la sécurité des données.

Si un client exerce ses droits en matière de protection des données conformément au paragraphe précédent, la société du Groupe Generali doit examiner la demande et, dans la mesure permise par la réglementation applicable en matière de protection des données et/ou de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la traiter. La société du Groupe Generali ayant saisi les informations du client sur la plateforme commune sera responsable du traitement de la demande. La section « I. Droits relatifs à la protection des données » du présent document explique comment exercer vos droits conformément à la législation en vigueur.

iii. Légitimation par intérêts légitimes de GENERALI

- a. Réaliser des actions ou communications commerciales et/ou publicitaires, ainsi que promouvoir des programmes de fidélité, des concours ou d'autres types de promotions, y compris la gestion des incentives et prix correspondants, par tout moyen, y compris par voie électronique ou équivalente, en rapport avec des produits ou services similaires à ceux souscrits auprès de GENERALI, conformément à l'article 21.2 de la loi 34/2002 du 11 juillet relative aux services de la société de l'information et du commerce électronique, ainsi qu'à la circulaire 1/2023 du 26 juin relative à l'applica-

tion de l'article 66.1.b) de la loi générale 11/2022 du 28 juin relative aux télécommunications, concernant la réalisation d'appels aux fins susmentionnées.

Ces actions et communications pourront être réalisées sur la base du profilage réalisé par GENERALI afin de déterminer les produits et services les mieux adaptés à votre profil et, ainsi, de vous adresser des offres personnalisées.

- b. Réaliser des enquêtes de satisfaction et de qualité liées aux produits et services de GENERALI, ainsi que des enquêtes statistiques et des études de marché, pour évaluer votre satisfaction et améliorer les processus et services liés au respect des obligations de GENERALI.
- c. Traitement des données personnelles dans la mesure strictement nécessaire et proportionnée pour assurer la sécurité du réseau et de l'information, pour se conformer efficacement aux obligations légales (telles que le Règlement (UE) 2022/2554 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 relatif à la résilience opérationnelle numérique du secteur financier), pour maintenir la continuité des activités et pour sauvegarder les actifs de GENERALI.
- d. Traitement des données personnelles découlant du développement de toute modification structurelle des entreprises ou de l'apport ou du transfert d'une activité ou d'une branche d'activité commerciale, lorsque cela est nécessaire à la bonne réalisation de l'opération et, le cas échéant, pour assurer la continuité de la prestation de services.
- e. Utilisation de vos données d'identification pour la gestion des sinistres dans lesquels vous êtes impliqué en tant que tiers, afin de flexibiliser la gestion des sinistres et d'optimiser la qualité des données dans nos systèmes.
- f. Exercer ou défendre les droits de GENERALI en justice, ainsi que ceux de ses administrateurs, représentants et actionnaires en cas de litige potentiel.
- g. Transfert intragroupe : échange intragroupe d'informations entre compagnies d'assurance dans le but de remplir des obligations de surveillance, d'optimiser les ressources informatiques et d'autres fins administratives.
- h. Effectuer des activités statistiques et analytiques pour :
 - Évaluer et rendre compte de la performance des contrats et portefeuilles.
 - Effectuer des activités de contrôle.
 - Évaluer les indicateurs de risque.
 - Surveiller l'efficacité opérationnelle.
 - Améliorer nos produits d'assurance, services, processus et actifs.
- i. Nous partageons un ensemble limité et strictement nécessaire de vos données personnelles avec Assicurazioni Generali SpA, notre société mère au sein du groupe Generali. Cela lui permet de réaliser des activités statistiques et analytiques, telles que la veille stratégique ou l'analyse des indicateurs clés de performance (KPI), afin de soutenir la coordination stratégique, la planification, le contrôle et le suivi du Groupe Generali.
- j. GENERALI peut transmettre vos données personnelles à Assicurazioni Generali SpA, société mère du Groupe, afin d'améliorer ses services, produits, statistiques et analyses grâce à de nouvelles solutions technologiques.

Pour mener à bien ces traitements, GENERALI a procédé à une évaluation appropriée, mettant en balance les droits fondamentaux de la personne concernée et les propres intérêts légitimes de GENERALI, concluant que ces droits ne sont pas affectés. Vous pouvez demander une copie des conclusions issues de ces traitements en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse indiquée à la fin de la section « A. Responsable du traitement ».

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à ces traitements par l'un des moyens indiqués à la section « I. Droits relatifs à la protection des données ».

iv. Légitimation par le consentement exprès

- a. Traitement des données personnelles pour adresser des offres commerciales concernant des services et produits d'autres sociétés du Groupe Generali et de tiers, sous réserve du consentement explicite de la personne intéressée, par tout moyen de communication. Des actions et communications pourront être réalisées sur la base du profilage réalisé par Generali afin d'identifier les produits et services les plus adaptés à votre profil et, ainsi, de vous adresser des offres personnalisées.

Parallèlement, vous garantisiez l'exactitude des données personnelles fournies à GENERALI. GENERALI peut également vous demander périodiquement de consulter et de mettre à jour les données personnelles qu'elle conserve à votre sujet.

D. Catégories et provenance des données

GENERALI traitera uniquement les données strictement nécessaires à la réalisation des finalités décrites à la section « C. Finalités et fondements juridiques » ci-dessus. Cela inclut, à titre indicatif mais sans s'y limiter, vos données d'identification, vos coordonnées, vos données de caractéristiques personnelles, vos informations économiques et financières, les informations issues du contrat d'assurance, les données spécialement protégées (telles que vos données de santé, le cas échéant), vos clés d'accès, vos noms d'utilisateur, vos codes, etc., que vous utilisez dans le cadre de votre relation avec nous, vos données de navigation sur le site Web de GENERALI ou de tiers avec lesquels nous avons conclu un accord, ainsi que toute autre donnée nécessaire à la réalisation de ces finalités.

Indépendamment des données personnelles fournies par vous et/ou votre courtier d'assurance, GENERALI peut traiter des données personnelles provenant de systèmes communs, de systèmes d'exclusion publicitaire, de systèmes sectoriels et/ou d'organismes publics, de médecins ou de centres de santé, d'hôpitaux qui vous ont traité ou examiné, conformément aux finalités et aux fondements juridiques décrits à la section « C. Finalités et fondements juridiques » ci-dessus.

Conformément à ce qui précède, GENERALI traitera les données personnelles fournies par les tiers susmentionnés correspondant aux catégories suivantes :

- i. Données d'identification.
- ii. Adresses postales ou électroniques.
- iii. Données financières.
- iv. Données de santé.

E. Comment nous traitons vos données personnelles

GENERALI traite vos données personnelles manuellement et automatiquement, en utilisant les meilleures solutions. Nous utilisons des systèmes statistiques et d'intelligence artificielle (IA) ainsi que des solutions analytiques. L'utilisation de l'IA nous permet d'analyser vos données personnelles plus précisément et plus rapidement, améliorant ainsi notre capacité à répondre à vos besoins spécifiques. Ces systèmes nous aident à personnaliser nos produits et services, à optimiser nos processus internes et à atteindre les finalités mentionnées à la section C, garantissant ainsi une expérience de qualité, en accord avec la stratégie et les intérêts du Groupe Generali. Comme indiqué, nous traitons vos données personnelles uniquement lorsque cela est strictement nécessaire, en encourageant l'utilisation de données anonymisées ou agrégées, dans la mesure du possible.

GENERALI utilise l'e-mail, le texto (SMS), la messagerie instantanée WhatsApp, le télécopieur, la lettre recommandée avec avis de réception et certification de contenu, ou le courrier postal pour l'envoi de communications et de notifications, sauf indication contraire de votre part et notification à GENERALI.

Nonobstant ce qui précède, si vous souhaitez contacter GENERALI via les réseaux sociaux (par exemple, X [ancien Twitter], Facebook, WhatsApp, etc.), GENERALI pourra répondre à votre demande par ce biais, dans le respect des dispositions de la réglementation sur la protection des données et sans préjudice de l'utilisation complémentaire des moyens susmentionnés.

Afin de garantir la sécurité et la bonne fourniture des services de GENERALI par téléphone, GENERALI peut enregistrer et archiver les appels téléphoniques effectués.

F. Destinataires des données

GENERALI peut partager vos données personnelles avec les autorités publiques, les régulateurs ou les organismes gouvernementaux lorsque la loi ou la réglementation l'exige.

De plus, nous vous informons que certaines données, dans le cadre de la relation contractuelle que vous entretenez et conformément aux finalités et fondements légitimes décrits à la section « C. Finalités et fondements légitimes » ci-dessus, peuvent être communiquées à :

- Sociétés du Groupe Generali.
- Compagnies d'assurance, de coassurance et de réassurance.
- Banques et institutions financières.
- Systèmes d'exclusion publicitaire.
- Prestataires de services professionnels objet de couverture ou requis en fonction du produit souscrit :

Plus précisément, vos données personnelles peuvent être communiquées, le cas échéant, à différentes catégories de destinataires, qui incluent, à titre indicatif mais sans s'y limiter, les experts ou autres professionnels similaires, les garages de réparation automobile, les avocats, les avoués et les notaires, les détectives, les demandeurs, les centres de soins médicaux et hospitaliers, les experts médicaux, les gestionnaires de rééducation, les gestionnaires d'accidents collectifs, les gestionnaires de fonds de pension, les gestionnaires d'archives documentaires, les sociétés de sauvetage, les inspecteurs de dépannage, les reconstructeurs et les enquêteurs, les sociétés

d'assistance routière, les casses automobiles, les sociétés de gestion de sinistres et contrats.

Elles pourront également être communiquées, le cas échéant, à d'autres prestataires de services, qui peuvent être des sociétés du Groupe Generali ou des sociétés externes des secteurs suivants : audit et certification, consulting, conservation et numérisation de documents, gestion de la correspondance, signature électronique, gestion administrative et service client, finance, téléphonie, informatique, développement technologique et/ou plateformes en ligne, et réalisation d'enquêtes sur la qualité des services.

Selon l'activité exercée, les destinataires susmentionnés peuvent agir en qualité de sous-traitants, de responsables du traitement ou de coresponsables du traitement. Lorsque vos données sont transmises à Assicurazioni Generali SpA dans l'exercice de ses fonctions de société mère, celle-ci agit en qualité de responsable du traitement.

G. Transferts internationaux

En règle générale, nous ne transférons pas de données vers des pays situés hors de l'Espace économique européen (EEE).

Toutefois, dans la limite des finalités indiquées ci-dessus, nous pouvons transférer des données personnelles à des tiers ou à des autorités publiques sur demande, y compris vers des pays situés hors de l'EEE. Dans tous les cas, les transferts seront effectués conformément à la législation applicable, aux accords internationaux applicables et avec des garanties appropriées et adéquates (par exemple, vers des pays jugés adéquats par la Commission européenne ou par l'adoption de clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne).

Le Client peut obtenir une copie des mesures requises par GENERALI en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse indiquée à la fin de la section A.

H. Conservation des données personnelles

Chez GENERALI, nous conserverons vos données pendant toute la durée de notre relation contractuelle. Une fois les obligations découlant de cette relation expirées, nous conserverons vos données bloquées pendant les délais de conservation ou de prescription prévus par la loi. Passé ce délai, nous les détruirons.

La législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme prévoit notamment l'obligation de conserver les données pendant dix ans, après l'expiration du délai de prescription des actions découlant du contrat conclu entre les parties. Les critères utilisés par GENERALI pour établir les délais de conservation de vos données ont été déterminés conformément aux exigences de la législation, de la réglementation et des directives réglementaires applicables, ainsi qu'aux exigences opérationnelles de GENERALI liées à la bonne gestion de ses relations avec les clients.

I. Droits relatifs à la protection des données

Nous vous informons que conformément à la législation en vigueur, vous avez le droit d'exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition, ainsi que le droit d'effacement, de limitation du traitement et le droit à la portabilité des données, en fournissant une preuve

d'identité à l'adresse suivante : GENERALI España de Seguros y Reaseguros, S.A., Pl. de Manuel Gómez-Moreno, 5. 28020 Madrid, ou par courrier électronique à dataprotection.es@generalali.com.

GENERALI facilitera l'exercice des droits suivants sur vos données personnelles :

- Accès : obtenir vos données personnelles traitées par GENERALI.
- Rectification : demander la rectification de vos données inexactes ou incomplètes.
- Effacement : demander l'effacement de vos données lorsque, entre autres raisons, elles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées.
- Limitation du traitement : dans certaines circonstances, vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données, auquel cas nous ne conserverons que les données pour lesquelles vous avez demandé la limitation du traitement pour l'exercice ou la défense de réclamations légales.
- Opposition : dans certaines circonstances et pour des raisons liées à votre situation particulière, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données, auquel cas nous cesserons de les traiter, sauf pour des raisons légitimes impérieuses, ou pour l'exercice ou la défense d'éventuelles réclamations. De même, vous avez le droit de vous opposer, à tout moment, à la réalisation d'actions ou de communications commerciales et/ou publicitaires.
- Portabilité : dans certaines circonstances, vous pouvez recevoir vos données personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, ou demander leur transmission à un autre responsable du traitement lorsque cela est techniquement possible.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait du consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué conformément à votre consentement jusqu'au moment du retrait.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur vos droits en contactant l'Agence espagnole de protection des données, auprès de laquelle vous avez le droit de déposer une plainte si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés. L'Agence est sise Calle Jorge Juan, 6, 28001, Madrid.

Changements et mises à jour de la déclaration de confidentialité

Compte tenu des éventuelles modifications des lois applicables en matière de confidentialité, GENERALI est susceptible de mettre à jour la présente déclaration de confidentialité, en tout ou partie. Toute modification ou mise à jour sera communiquée conformément aux lois applicables et publiée sur le site Web de GENERALI : <https://www.generalali.es/quienes-somos/privacidad>